

"MECAPHIRE"

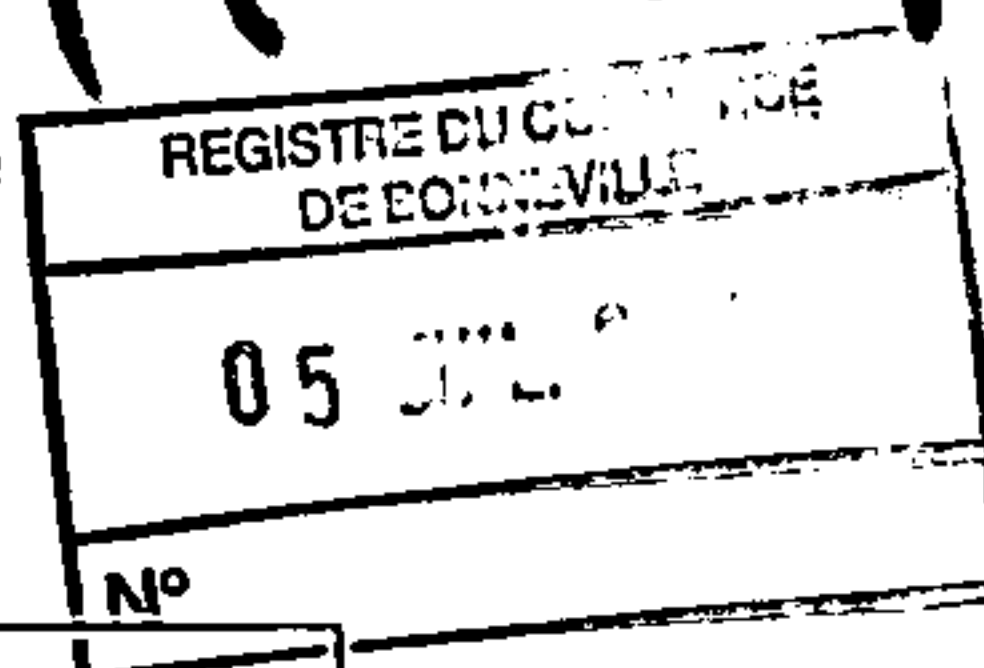
Société par Actions Simplifiée

Au capital de 1.217.000,00 Euros

Siège Social : 74800 ARENTHON La Papeterie

R.C.S. BONNEVILLE TGI 449 934 603

SIRET 449 934 603 00019

A/1534**PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 17 JUIN 2004**

L'an Deux Mille Quatre, et le dix sept juin
à 15 heures 30, dans les locaux de la société LC FINANCES La Gare 74590
GROISY,

Les associés de la Société "MECAPHIRE" se sont réunis en Assemblée Générale
Extraordinaire, sur convocation qui leur a été faite par le président.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Philippe MALLET, en sa qualité de
Président.

Monsieur René-Pierre CHEMAMA est désigné comme Secrétaire.

Il est dressé une feuille de présence que les associés ont émargée lors de leur
entrée en séance.

Monsieur le Président déclare que l'assemblée est régulièrement constituée et peut
valablement délibérer et adopter les résolutions proposées dans les conditions fixées
par les statuts.

Le Président dépose sur le bureau de l'assemblée les documents suivants :

- Un exemplaire de la lettre de convocation des associés.
- La copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes avec
l'avis de réception.
- La feuille de présence et les procurations données par les associés
représentés.
- Le rapport du Président.
- Les rapports du Commissaire aux Comptes et du commissaire aux
apports.
- Le texte des projets de résolutions.

Le Président indique que les documents devant être mis à la disposition des
associés l'ont été dans les délais légaux.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur
l'ordre du jour suivant :

